

## Les collèges se réjouissent de la demande des premiers ministres en vue d'accroître le financement pour l'enseignement postsecondaire

**Ottawa, le 15 août 2005** – Les collèges et les instituts de technologie du Canada appuient fermement les premiers ministres dans leur demande au gouvernement fédéral en vue de rétablir immédiatement le financement de 2,2 milliards de dollars pour l'enseignement postsecondaire et dans leur reconnaissance de l'importance de l'enseignement supérieur et de la formation professionnelle comme éléments majeurs pour assurer la compétitivité du Canada dans l'économie d'aujourd'hui.

« Nous avons demandé à maintes reprises au gouvernement fédéral de rétablir le financement pour l'enseignement postsecondaire à son niveau du milieu des années 1990 et nous nous réjouissons que les premiers ministres reconnaissent que l'enseignement postsecondaire est un élément majeur pour faire du Canada un des pays les plus novateurs et les plus qualifiés au monde », a déclaré M. Gerald Brown, le directeur général de l'Association des collèges communautaires du Canada (ACCC). « L'investissement dans l'enseignement postsecondaire est un investissement dans les Canadiens et l'avenir du Canada », a-t-il ajouté.

Avec 900 campus et plus de 2 millions d'étudiants à temps plein et à temps partiel, nos 150 collèges communautaires, instituts de technologie, collèges universitaires et cégeps sont facilement accessibles et bien placés pour offrir une formation et un perfectionnement professionnels à la main-d'œuvre actuelle et future du pays. Les collèges et les instituts ont la marge de manœuvre, la capacité et le mandat nécessaires pour travailler stratégiquement avec différents partenaires pour s'assurer que le Canada a une économie saine, dynamique et progressive.

« Nous sommes encouragés que les premiers ministres prennent l'initiative et nous avons hâte de participer au Sommet sur l'enseignement postsecondaire et les compétences en novembre. Nous insistons depuis longtemps sur la nécessité d'adopter un plan d'action pancanadien en matière de compétences et nous croyons qu'il s'agit d'une occasion importante pour positionner nos collèges et instituts comme des joueurs majeurs pour procurer au Canada un avantage concurrentiel », a conclu M. Brown.

L'Association des collèges communautaires du Canada (ACCC) est la voix nationale et internationale de plus de 150 collèges et instituts. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le site [www.accc.ca](http://www.accc.ca).

- 30 -

Renseignements :

Gerald Brown  
Directeur général, Association des collèges communautaires du Canada  
Tél. : (613) 746-2222 poste 3145